

**AVIS DE CONVOCATION AUX MEMBRES FONDATEURS DU
Club de golf des Îles-de-la-Madeleine Inc.**

Par la présente, vous êtes convoqués à la cinquième assemblée générale annuelle du Club de golf des Îles-de-la-Madeleine Inc. qui se tiendra par visioconférence « zoom » le dimanche le 11 avril 2021 à compter de 10h00. Le lien pour joindre la visioconférence sera acheminé par courriel au plus tard le vendredi 9 avril 2021.

Les administrateurs sortant de charge sont :

- Madame Marlène Landry;
- Monsieur Richard Leblanc;
- Monsieur Michel Nadeau;

Tout membre en règle a droit de vote et peut être élu au conseil d'administration. Les membres qui sont aussi employés de l'organisme, n'ont pas le droit d'être élu au conseil d'administration. Les membres du conseil d'administration ne sont pas rémunérés.

Les formulaires de mise en nomination afin de combler les postes d'administrateurs devront être remis en mains propres ou par courriel à l'attention du secrétaire Monsieur Claude Cyr, au plus tard jeudi le 8 avril 2021 à 17h.

Si vous avez des questions ou commentaires dont vous voulez nous faire part avant l'assemblée, vous pouvez le faire en vous présentant au Club de golf ou par courriel à info@clubdegolfdesiles.com

Nous comptons sur votre présence et vous souhaitons la plus cordiale bienvenue.

Claude Cyr, secrétaire

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 17 mai 2020.
4. Mot du président
5. Présentation des résultats financiers au 31 octobre 2020
6. Proposition d'amendement de l'article 20 de nos règlements généraux à propos de la composition du conseil d'administration
7. Élection du conseil d'administration
8. Ratification et proposition d'un cas d'exception -Éligibilité d'un administrateur
9. Saison 2021
 - a) Opérations
 - b) Projet
 - c) Dates d'ouverture
 - d) Tarification 2021
 - e) Calendrier des tournois
 - f) Sélection des capitaines
10. Période de questions
11. Affaires diverses
12. Levée de la réunion